

Stage CPE

**Échanges de pratiques
Travail d'équipe avec les infirmières et les
assistantes sociales
idéal et réalité dans les établissements
Et toute question que vous souhaiteriez aborder**

Une assistante sociale et une infirmière participeront à nos échanges.

Coupon à renvoyer par la poste sauf si vous vous inscrivez en ligne

STAGE CPE du : jeudi 16 Janvier/ vendredi 31 janvier

NOM / Prénom :

Établissement :

Adresse personnelle :

Tél : Mél :

Prendra le repas de midi (participation financière de 8 €) : oui non

Inscription au stage à faire en ligne ou à retourner par voie postale au SNES 35-37 rue Ponsardin

51100 Reims, par fax au 03.26.88.17.70 ou par mél : s3rei@snes.edu

Si vous avez une question ou une remarque préalable, n'hésitez pas à l'indiquer.



N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement. L'**autorisation d'absence** est de droit, sans perte de salaire ni récupération, si elle est demandée un mois avant la date de tenue du stage, soit **avant le 16 (ou le 20) décembre**. Elle est à faire auprès du chef d'établissement en utilisant le modèle fourni sur notre site : <https://reims.snes.edu/-Stages-2019-2020-.html>
Afin que nous puissions organiser au mieux ce stage, merci de vous inscrire aussi auprès du SNES et de préciser votre présence (ou non) au repas du midi (par mel s3rei@snes.edu ou par voie postale au SNES 35-37, rue Ponsardin 51100 Reims). Le SNES participe aux frais de déplacements des syndiqués.

Avec le
snes,
fsu
mon métier
a du **sens**.